



Adresse & Siège Social :

Comité Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc
CS 92013
38307 BOURGOIN JALLIEU CEDEX

🌐 : www.tirarc-auvergnerhonealpes.fr

✉ : secretariat@tirarc-auvergnerhonealpes.fr

☎ : 04 74 19 16 15

Permanences du lundi au vendredi de (9h30 à 12h30)

Championnat Régional Par EQUIPE TIR EN CAMPAGNE

VERSION FEVRIER 2018

Objectifs :

1. faire découvrir au plus grand nombre la pratique du tir en campagne. Le tir par équipe constitue un bon élément de motivation pour attirer des archers vers une discipline
2. permettre aux clubs de compléter leur projet sportif avec une autre discipline. Le tir en campagne est une belle discipline qui répond aux exigences actuelles : sport de nature par excellence, exigence de la discipline, beauté des parcours ...
3. Pour les clubs préparant le Championnat de France par équipe de clubs, la mise en place d'une finale constitue une parfaite préparation. Nous souhaitons proposer à nos équipes de clubs des conditions de tir équivalentes au Championnat quelques semaines avant.

L'ouverture à des équipes jeunes ou encore à la mixité doit aussi permettre d'ouvrir à la discipline, à un plus grand nombre.

C'est une émulation autour de la pratique que nous souhaitons apporter cette année, pour la première fois sur notre région et sur le territoire national.

Règlement:

le championnat se déroulera en 2 temps :

- Etablissement d'un classement régional des équipes
- puis finale régionale avec duel par équipes

Pour qui ?

2 catégories représentées

- Equipe jeunes: 3 archers du même club, un compound maximum par équipe, mixité possible, de benjamin à cadet.
- Equipe adultes : 3 archers du même club, un archer de chaque arme (1 classique, 1 barebow, 1 compound), mixité possible, de junior à super vétéran.

Le classement sélectif :

Effectué sur extraction du classement national tout au long de la saison individuelle, pour valider un score par équipe, les archers devront avoir impérativement tiré le même jour, sur le même parcours. Sur la base des scores remontés, le Comité mettra en place un classement régional propre qui sera actualisé et publié sur le site du Comité. 2 scores d'équipes sont nécessaires pour être classé.

Au 02/07/2018, le classement sélectif définitif pour cette finale sera établi (avec les 2 meilleurs scores réalisés par l'équipe au cours de la saison) et les équipes sélectionnées pour la finale en septembre 2018 seront alors informées par le Comité.

Les équipes sélectionnées :

Seront sélectionnées pour la finale les 8 premières équipes jeunes et les 16 premières équipes adultes du classement régional. A noter qu'en fonction du nombre d'équipes validant leur participation à la finale, le quota par catégorie pourra être revu par les membres de la Commission sportive du Comité, sans dépasser pour autant le nombre de 24 équipes au total. La liste définitive sera publiée sur le site du Comité courant juillet 2018.

Le déroulement de la finale :

Organisée par un club support, la finale se déroulera le dimanche 9 septembre 2018. Les équipes tireront dans un contexte équivalent au règlement fédéral (dans le même peloton, présence d'un coach autorisée). Des poules seront constituées à partir du classement sélectif, les équipes se rencontreront sur différents modules pour arriver à un classement final et au podium de cette première finale régionale tir en campagne par équipe de clubs.

(A noter que le club support de cette finale organisera le samedi un parcours sélectif individuel pour la saison 2018-2019 accessibles aux archers qualifiés par équipe le dimanche)